



Ville de Lautrec

AUTORISATION MUNICIPALE

Stationnement Exceptionnel Mercadial



Nom du demandeur : Monsieur Antoine RIVEL

Pour le compte de : Comités des fêtes de Lautrec

Affaire suivie par : Police Rurale GCC GIMENEZ – 05.63.75.99.43.

Référence : TB/AG-fêtes générales 2026

Je soussigné Monsieur Thierry BARDOU,

Agissant en qualité de Maire de la Commune de Lautrec, département du Tarn

Délivre par la présente une autorisation d'occupation du domaine public exceptionnelle au Comités des Fêtes de Lautrec représenté par **Monsieur Antoine RIVEL co-président du Comité des Fêtes de Lautrec** à l'occasion fêtes générales 2026, pour l'installation des caravanes des forains.

Lieu, date et heure du stationnement autorisé :

- **Jardin du Mercadial à Lautrec,**
- **Du Lundi 18 mai à 08h00 au Lundi 25 Mai 2026 à 17h00.**

Observation particulière :

- Les portes du Mercadial devront être fermées par vos soins,
- Respect de l'arrêté municipal **66/2022 du 13 avril 2022.**

Fait à Lautrec, le 26 février 2026

Le Maire,
Thierry BARDOU

